Collection d'étude

Avis municipal relatif à l'interdiction d'utiliser des appareils photographiques, jumelles et longues-vues sur l'étendue du territoire de la région de Lille

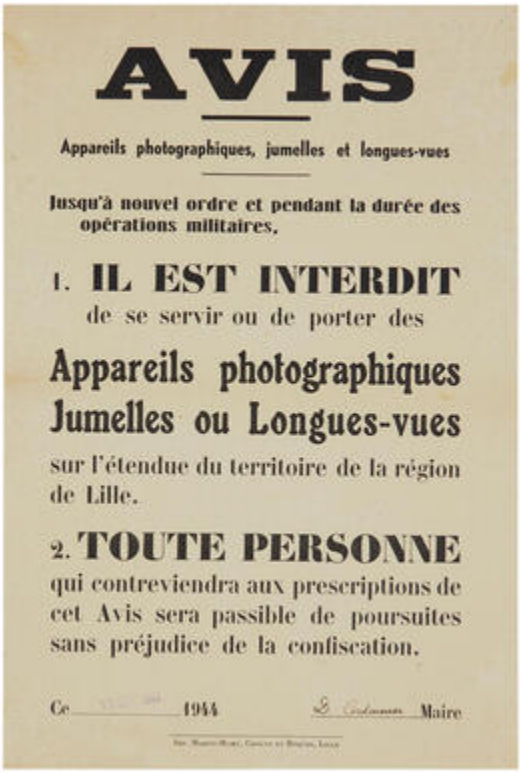

AVIS

Appareils photographiques, jumelles et longues-vues

Jusqu'à nouvel ordre et pendant la durée des opérations militaires,

1. IL EST INTERDIT
de se servir ou de porter des
Appareils photographiques
Jumelles ou Longues-vues
sur l'étendue du territoire de la région de Lille.

2. TOUTE PERSONNE
qui contreviendra aux prescriptions de cet Avis sera passible de poursuites sans préjudice de la confiscation.

Ce 1944 Maire

Numéro d'inventaire : A 211

Date de l'œuvre : 1944

Auteur, exécutant : Imprimerie Martin-Mamy, Crouan et Roques (Imprimeur)

Domaine : imprimés

Dimensions :